

LA CARICATURE FRANÇAISE,

JOURNAL SANS ABONNÉS ET SANS COLLABORATEURS.

N^o. III, 2 AVRIL 1836.

La *Caricature française* paraît une fois par semaine, par livraisons de quatre pages de texte et une planche nouvelle; chaque quatrième livraison aura en sus une planche des caricatures qui ont déjà été insérées dans le *Satirist*.

Les vingt-cinq livraisons formeront un in-quarto de cent pages de texte et vingt-cinq ou trente planches.

Chaque première livraison portera l'indice des quatre caricatures des numéros suivants.



No. I. La Presse nationale, et le Fleuriste du Luxembourg.

No. II. Le Président Paillasse et le royal Mannequin avec les décorations de ce nouvel ordre de choses.

No. III. Payons, payons, se battre serait une horreur!

No. IV. Le Prince *Grand Poulot* en nouvelle tournée pour trouver femme et ne trouvant que la *Caricature* faisant les cornes au triomphateur de Mascara.

Payons, payons! se battre serait une horreur!....

Les nations reines par nos conquêtes,
Ceignaient de fleurs le front de nos soldats.

Ces temps-là sont passés pour le drapeau tricolore, et, pour être équitable et juste, ses partisans les plus dévoués et les moins capables de changer de bannière, doivent convenir que la dernière gloire militaire de la France a posé son brillant laurier sur l'étendard des lis triomphant sur le rivage africain; car Dieu garde de parler encore du funeste triomphe qui sembla ne ramener le drapeau de *Marengo*, de *Lodi*, d'*Arcole*, de *Wagram*, de *Jéna* et d'*Austerlitz*, que pour en faire l'égide de l'usurpation du *déserteur* de 93 — du *Prince Emigré*, qui après avoir intrigué vingt ans contre la France, la déshonore aujourd'hui en la mettant à genoux devant le président d'un état *né d'hier*, qui n'a pas dans les forts de New-York un canon pour rendre le salut à nos bâtimens, et dont la marine se compose de vieilles coques pourries dans les cales du carénage et dans les bassins du radoub.*

Le voyez-vous ce beau roi de fabrique, porter humblement en vrai garçon de recette l'argent des contribuables au revêche Jackson? N'allez pas vous imaginer que ce soit par un sentiment de probité, vous donneriez dans une grave erreur, la probité n'y est pour rien, la France paie pour éviter la guerre; cela est nouveau, mais cela est exact. La France paie pour éviter la guerre, on vous dit que c'est pour le bonheur et

* Le brick *d'Assas* qui conduisit Monsieur Serrurier en Amérique, prêta un canon au fort de New-York pour rendre le salut. On assure que Louis-Philippe a stipulé une légère retenue pour ce prêt du canon.

la prospérité du pays, tandis que c'est tout uniment pour ne pas livrer au hasard des combats la progéniture du sire que voilà, qui nous fournit dans la *couvée* de *principicules* de sa race, des marins pour voguer sur les bassins des Tuileries, des généraux pour se faire escorter par les régimens au lieu de les conduire au feu, l'autre parader avec les *pères de famille* le sac sur le dos. Chartres, Nemours, Joinville, d'Aumale, ces noms-là devraient dire quelque chose; eh bien! cela ne dit rien du tout aux Français tant cela est nul—mais de la plus désolante nullité.

Et cela croirait prendre racine en France et faire dynastie? Je réponds bien que non, tout cela sautera, cela ira *vivoter* en Sicile, pays natal de la *maman*; et dans quelque temps on se demandera s'il est bien vrai que pareille farce dynastique s'est jouée dans un pays civilisé, de trente-deux millions d'habitants.

En attendant, le voilà, l'honnête homme, disposant des deniers du peuple; pour *enrichir* la France il solde une dette douteuse et surtout singulièrement augmentée en chiffre, étant venue de onze millions à *vingt-cinq*. L'empressement de Philippe pour la solder ne dériverait-il pas de cette augmentation de son chiffre? Il y a des mauvaises langues qui le soutiennent. Enfin, le voilà enrichissant la France à sa manière, l'honnête sire, fils de cet autre honnête homme, Égalité, qui disait: *préférer un petit écu à l'estime publique*, ces choses-là sont dans le sang, et l'on sait que le sire des barricades ne fait pas fi non plus des écus petits ou grands et qu'il n'en reçoit pas de... rognés. Croyez-moi, terrible Jackson, ne regardez pas si haut devant vous, amollissez cette raideur américaine, baissez les regards sur ce que vous avez de courbé et de bas devant vous, *topez* au pot-de-vin pour en finir, mais veillez aux écus, Jackson, car Philippe vous escamote le rouleau.

LE PASSÉ.

On a vu pendant l'espace d'un siècle cinq générations se succéder dans la famille d'Orléans; famille gâtée par la fortune, famille où l'on ne songeait qu'au plaisir et plus encore au profit, on n'y pratiquait aucune vertu; on y donnait, au contraire, l'exemple de tous les vices, on n'y parlait jamais d'honneur; mais toujours d'argent, tous les hommes les plus décriés étaient admis comme familiers de la maison. Si la débauche et la honte avaient été mises au concours, c'est à la maison d'Orléans et à sa société que l'opinion publique aurait décerné la palme du cynisme.

Un enfant naquit (le père du roi citoyen), c'était la dégradation visible et l'opprobre manifeste. Pendant son enfance on essaya de cacher combien il était vicieux, malaisant et lâche, mais inutilement; cet enfant, nageant dans l'opulence, avait les vices les plus bas et *volait* ses valets. Arrivé à la jeunesse, il eut déshonoré sa mère par ses propos, si la chose eût été à faire, mais on chantait déjà alors, en désignant les galeries du Palais-Royal:

“ La duchesse d'Orléans*
Dans cette même place,
Raccrochait, dit-on les passans;”

et l'on ajoute depuis :

Tout bon chien chasse de race,

ce qui serait fort désagréable pour Léopold de Bruxelles, qui a épousé de confiance, et sans palper la dot encore. Mais je reviens au passé; à peine cet horrible garçon fut-il homme, qu'il devint l'époux d'une vertueuse et riche princesse, celle-ci avait un frère mari de la plus aimable et de la plus belle des femmes; il mourut sans enfants, laissant un immense douaire à payer à sa veuve.....ai-je besoin de rappeler l'affreuse mort de la princesse de Lamballe?.....

Il y a des familles où la soif de l'or est héréditaire, et dans lesquelles les accidens les plus *imprévoyables* arrivent toujours à temps et tout justement pour les enrichir encore; cet immense apanage revenait à la fille du duc de Penthièvre, femme de Philippe-Égalité. On n'a jamais vu d'opprobre égal à celui de la vie de cet homme; on prétend qu'il s'est confessé avant d'aller à la guillotine; je n'en crois rien, ce qui est prouvé c'est qu'il s'est gorgé de champagne et de liqueurs fortes pour se donner du cœur, chose qui a toujours fait défaut chez les d'Orléans; au reste, s'il est vrai qu'il ait obtenu l'absolution, on ne pourra que plaindre le bon Dieu d'avoir à pardonner à de pareils monstres. Puis, absous ou non par le confesseur, l'Histoire n'adopte pas ces palinodies de la peur, les années auront beau s'accumuler, le torrent des siècles aura beau rouler sur la tombe de Philippe-Égalité, tout ce qui survivra de sa famille ne sera jamais que la postérité d'un cadavre enseveli dans la boue; *race* perverse, écrasée du poids de cinq générations infâmes, et depuis Philippe-Égalité, père de Louis-Philippe, souillée de meurtre.

* Grand'mère du roi des Français.

ON DIT, ET ON AJOUTE,

On dit que, pendant l'émigration, le Duc d'Orléans avait trouvé à marier sa sœur Adélaïde à un bourgeois millionnaire; on ajoute, qu'aujourd'hui, malgré le travestissement burlesque du Prince Emigré, en roi citoyen, Louis-Philippe ne trouve pas même une mince *Landgrave* pour femme de son grand Poulot.—On dit que le vieux Morey et l'infortuné Pépin ont répétés jusque sur la planche fatale, qu'ils *mourraient innocents*.—On ajoute que Louis-Philippe en signant leur sentence, aurait dû se rappeler que son père, dans la même affreuse position, n'en put dire autant.—On dit que le Prince Rosolin achète des *surtouts* d'argent à crédit;—On ajoute que son père, en le reprenant vertement sur ce luxe, lui a surtout enjoint de n'acheter qu'au comptant, pour jouir du bénéfice de la remise.—On dit que Philippe prétend que les Républicains veulent le *démolir* par la *calomnie*.—On ajoute, que ceux-ci prétendent tout au contraire, opérer le déblai de sa royauté par l'arme terrible d'un mépris général, basé et produit par la connaissance de *honteuses vérités*.—On dit que Philippe tremble qu'il n'y ait entre le château de *Ham* et le fort de *Doulens* plus que des opinions.—On ajoute qu'il peut être certain, que pour être silencieuses, elles n'en sont pas moins énergiques.—On dit que la maîtresse de Louvel, lingère de la maison d'Orléans, depuis l'assassinat du duc de Berry, a renoncé à cette place, par dépit de la faveur dont jouit auprès de Mademoiselle Adélaïde, la borgne Nina Lassave.—On ajoute que la maîtresse de Louvel prétend que son amant n'ayant ni dénoncé ni trahi, ni accusé des innocents, Louvel est mort pour son opinion, et que la punition de l'attentat politique ne déshonore pas; au lieu que le supplice du délateur rend sa mémoire infâme.—On dit que parfois encore, Louis-Philippe répète à quelques opposants qu'il veut *amadouer*, la vieille chanson de ses refus de servir contre la France.—On ajoute, qu'il devait dire: parce que malgré mes sollicitations, aucun pouvoir armé contre la République ou l'Empire n'a jamais voulu m'employer.—On dit qu'il s'est fait peindre, donnant des leçons pour vivre, avec cette inscription: "*celui-ci n'a jamais accepté le subside d'émigré*";—On ajoute qu'un ennemi du mensonge, vient d'y placarder ces lignes de la main de Louis-Philippe, en date de Palerme 1809: *mon cariclé m'attend sur la route de Hampton-Court, et je dois y être assis au mois de Juin, parce que sans cela je perdrais mon traitement et la protection de l'Angleterre, que je ne suis nullement disposé à abandonner.*"

On dit que dans l'hiver de 1829, les seules distributions de chauffage, que fit faire Madame la Dauphine, se montèrent à *trois cent mille francs*.—On ajoute que la femme et la sœur de Louis-Philippe ont introduit une *taxe* sur l'*aumône*, en faisant payer moitié du prix les bons de pain et de viande, que jusqu'à *ces dames* on avait *donnés* et non *vendus* aux nécessiteux.—On dit que les charmantes tourterelles qui nichaient dans les maronniers des Tuileries, sont remplacées, depuis l'*événement déplorable*,* par des nuées de corbeaux;—On ajoute que cela ne laisse pas que de contrarier Philippe, et que le peuple en tire de singuliers augures.

On dit que le tribunal ecclésiastique d'une ville des Etats Toscan, vient d'adresser à la chambre des députés, la rectification d'un acte de naissance, qui prouve que la *Maison d'Orléans est éteinte*, par la mort des ducs de Montpensier et de Beaujolais.—On ajoute que l'authenticité de cette pièce ôterait même au roi-citoyen le triste mérite d'être fils de Philippe Egalité.

INGÉNIEUSE PREUVE D'AMOUR FILIAL DE GRAND-POULOT POUR SON PAPA.

Chaque peuple, à son tour, a brillé sur la terre, disait Mahomet qui n'était pas un sot; la France plus que tout autre peuple a eu son tour; et le siècle de Louis XIV et le règne de Napoléon sont là pour le prouver. La *Caricature* reviendra plus tard sur la noble part de gloire de chacun de ces deux règnes, dont l'un eut sa croix de Saint-Louis, l'autre l'institution de l'étoile du brave. Bien que le règne du papa de *Grand-Poulot* est un règne si on veut, l'amour filial a ses droits, et l'héritier présomptif du *cher* roi des Français vient d'en user dans la plus étrange latitude, en instituant, pour s'attacher au souvenir du règne de son papa, l'ordre de la *Perruque*; c'est dans le choix des emblèmes que s'est distingué surtout l'*ingénieux esprit* de Grand-Poulot. L'oiseau de basse-cour, gardien du parapluie, garde chef de la perruque dans les jours où le papa trottait populairement bras dessus dessous avec Marie-Amélie, en soques, à robe retroussée, dans les boues de Paris.

La tête-poire, ressemblance prouvée par le plus habile et le plus spirituel de nos dessinateurs, † prouvée devant les tribunaux, et par respect sans doute pour les juges, si chère depuis au papa de Grand-Poulot.—Le sac du budget à bon marché, au chiffre convoité par la modération du roi bourgeois; le feutre, la truelle et la poignée de main, rien n'a été oublié par l'amour filial; mais là où ce sentiment brille de tout son éclat, là où il s'est surpassé, on peut dire, c'est dans la devise et le *meuble de triste utilité* où elle est inscrite, et que je ne crois pas nécessaire de désigner plus clairement, Grand-Poulot s'est dit trop souvent le rang et la fortune exposent à l'envie, prouvons, en instituant en honneur de son règne, l'Ordre de la Perruque, prouvons par les emblèmes, que mon papa ne doit faire que pitié. Il en sera ainsi désormais.

* Paroles de l'empereur Nicolas.

† Philippon.

GRAND CRACHAT

DE L'ORDRE DE LA PERRUQUE: HONI SOIT QUI BIEN EN PENSE,

INSTITUÉ PAR LE VAINQUEUR DE MASCARA EN HONNEUR DU RÈGNE DE SON PAPA, ET POUR LES DÉVOUÉS QUI ONT COURU DANS CETTE CAMPAGNE D'AUSI GLORIEUX DANGERS QUE LUI-MÊME.

Couplets chantés sous le balcon
du Palais-Royal où Louis-
Philippe écorchait la
Marseillaise.

Voulez-vous faire vot' carnaval,
Entrez dans ma boutique,
Vous y verrez le Palais-Royal
En lanterne magique.

Voyez ce bandit sicilien,
Jamais il ne vous regarde,
A son père, quelque matin,
Il fera descendre la garde.

On assure que cela a beau-
coup diverti *Grand-Poulot*.



Couplets sur le décret qui en-
voya Philippe-Égalité
prisonnier à Marseille.

Toujours sur l'humide élément
D'Orléans a fait des merveilles,
Et le grand vainqueur d'Oues-
sant
Va, dit-on, ramer à Marseille.

Rendons grâce à l'équité
Qui le condamna aux galères,
Un homme tel qu'Égalité
N'y peut rencontrer que des
frères.

On ne conçoit pas qu'avec de
pareils antécédens Louis Phi-
lippe soit si impitoyable pour
les prisonniers; n'y aurait-il pas
réellement du sang de geôlier
dans cette rage de voir les pri-
sons toujours pleines.

NOUVELLES DE FRANCE.

Messire les Sergens de Ville, vu le prodigieux emploi de poudre que nécessite le maintien du désordre des choses, et pour tenir Paris, qui est comme on sait la France, à la hauteur de l'ordre que *Cupidon*. Sébastiani assurait régner à Varsovie, messieurs les sergens ou *serre gens*, viennent, d'après les instructions du président Paillasse, de former une vaste association pour la fabrication des poudres, fabrication clandestine, sous le rapport moral d'utilité policière, et fournir au besoin une mine féconde de conspirations pour tenir en haleine les juges du désordre de choses, et appuyer les demandes de fonds secrets et de lois de *musellement* indispensables au maintien de la durée d'une race si coûteuse, sinon chère à tous les Français.

Messire les serre gens préviennent donc tout citoyens et autres habitants paisibles de ne pas se troubler ni s'épouvanter en cas d'une explosion présumable par le maniement du comestible républicain, de rester à la garde de leurs foyers, les Tuileries même durent-elles sauter, car tout est ordonné, prévu par la haute et profonde sagesse des faiseurs de complots, inventés pour et par les appuis et ministres du désordre des choses, et combinés de façon que les scélérats de républicains soient seuls pincés par nous, serre gens de ville, gardes du déshonneur du cher monarque, tous du conseil intime du président Paillasse, et tous décorés de la croix d'horreur sous l'invocation de St.-Loup.

Suivent les signatures, que j'épargne aux lecteurs, et pour ne pas en salir le papier.

LA CARICATURE.

LA CONTEMPORAINE,

Propriétaire, Auteur et Éditeur responsable de la CARICATURE FRANÇAISE, et des fac simile du Prince Emigré, 31, York Buildings,
A LA POIRE COURONNÉE.